



**SOCIETY OF  
ACTUARIES**

Article from  
***Risk Management***  
November 2019  
Issue 45

# Le coin du Conseil

Par Mario DiCaro

**P**ar suite de changements récents dans mes responsabilités au travail, je suis beaucoup plus exposé à l'univers de l'analyse prédictive. Notre entreprise est formée de plusieurs sociétés d'assurance collective. Je me trouve donc dans un environnement de travail où les problèmes à résoudre sont très variés et changent constamment. Du point de vue de la modélisation du capital, cette situation donne lieu à un risque de fongibilité et à du travail d'évaluation aux fins des acquisitions. Du point de vue de l'analyse prédictive, nous avons connaissance des renseignements relatifs à la tarification, à la souscription et aux réclamations de plusieurs branches d'activités, ce qui crée beaucoup de problèmes en ce qui concerne l'accès à des ensembles de données. Du point de vue des personnes, les possibilités de collaboration sont infinies!

Les connaissances que je possède au sujet de notre organisation et de notre capital humain se sont avérées très utiles aux fins du travail d'analyse prédictive. Pas nécessairement dans une optique technique, étant donné que beaucoup d'outils sont tout à fait différents, mais surtout du point de vue des personnes et du point de vue organisationnel. Je connais le nombre de personnes qui fait fonctionner chaque branche d'activités. Je connais le bénéficiaire net et le risque lié aux provisions techniques de chacune de ces dernières. Mes connaissances organisationnelles me permettent de déterminer les projets auxquels il convient de consacrer le plus de temps. Certains projets sont très intéressants, mais même s'ils sont très fructueux, ils feront très peu de différence pour l'entreprise. D'autres projets ont à peine besoin d'améliorer les marges de profit pour faire une grande différence.

J'ai deux petits conseils à l'intention des personnes qui travaillent depuis peu dans le domaine actuariel. Ces conseils s'appliquent probablement à tout travail d'entreprise. D'abord, pour chacun de vos projets, sachez quelle est la prochaine étape. Deuxièmement, travaillez avec des gens.

Le premier conseil est issu d'une idée provenant de David Allen, un auteur en matière de gestion du temps. Comme la plupart des idées utiles, elle semble toute simple, mais il s'agit d'un point auquel je n'avais accordé aucune attention à mes débuts. Ce n'est plus le cas maintenant. Lorsque les projets sont paralysés, c'est souvent parce que la personne qui y travaille ne sait pas en quoi consiste la prochaine étape. Lorsqu'elle connaît la prochaine étape et que le projet est tout de même paralysé, la solution se trouve *habituellement* dans mon deuxième conseil.

Travaillez avec des gens. Ne vous attendez pas à ce que quelqu'un exécute votre travail à votre place ou à vous remplir le cerveau de connaissances accessibles sur Internet. Mais si vous vous trouvez à une étape d'un projet où vous avez tout appris ce que vous pouviez ou qu'un élément de la prochaine étape ne relève pas,



en fait, de vos fonctions ou de votre domaine, c'est le moment de faire appel à d'autres personnes.

Ces deux pratiques m'ont été très utiles et vous le serez peut-être aussi.

Abordons maintenant mon dernier point. Il s'agit de mon dernier article dans la publication *Gestion du risque*. Mon mandat au sein de la Section conjointe sur la gestion du risque (SCGR) est terminé. Florian Richard, qui prendra le relais de la présidence, et les autres membres du comité feront rouler la section avec doigté!

Je suis membre de la Casualty Actuarial Society et il s'agissait pour moi d'un premier engagement auquel je consacre beaucoup de temps au sein de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires. Ce fut vraiment un plaisir. J'ai appris un peu la façon dont travaillent la CAS et l'ICA et ce que les sections font pour leurs membres et pour la communauté actuarielle. Je ne connais aucune autre section mixte qui se consacre à une discipline actuarielle en particulier. Cela est bien logique cependant dans le domaine de la gestion du risque d'entreprise, qui bénéficie d'une perspective la plus large possible de l'organisation.

Le plus gros défi que doit relever la SCGR consiste à maintenir l'engagement de ses membres. La plupart des membres de l'effectif élargi de la SCGR ne sont pas au courant des possibilités de bénévolat ou même parfois de ce que fait la Section. Je crois qu'il s'agit en partie d'une question qui doit être résolue par le conseil et en partie d'une fonction du milieu des communications dans lequel nous évoluons. S'il vous plaît, si une quelconque participation vous intéresse, faites-le-nous savoir! Il y a plusieurs choses à faire. À l'heure actuelle, nous avons besoin de conférenciers dans le cadre d'événements tenus dans les clubs actuariels locaux.

Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer au sein de la SCGR en tant que membre ou de président du comité. C'est un engagement qui représente beaucoup de travail, mais il s'agit d'une expérience gratifiante. Ce fut enrichissant pour moi de travailler avec des collègues d'autres compagnies. □



Mario DiCaro, FCAS, CERA, MAAA, est V.-P., modélisation du capital et analytique, chez Tokio Marine HCC. On peut le joindre à [mdicar@tmhcc.com](mailto:mdicar@tmhcc.com).